

Fiche d'Informations sur le pèlerinage Hospitaliers-hospitalières

Document à conserver

Inscriptions avant le 1^{er} juin 2023



119^{ème} PELERINAGE A LOURDES
du dimanche 23 juillet
au vendredi 28 juillet 2023



Organisé par la direction des pèlerinages du diocèse de Viviers BP 1 07220 Viviers immatriculée au registre des opérateurs de voyages et de séjours : IM007110009, Garantie financière : ATRADIUS 159 rue Anatole France cs50118 92596 Levallois-Perret, Assurance responsabilité civile professionnelle : MSC 277 rue st Jacques 75256 Paris cedex 05 et l'Hospitalité diocésaine N.D. de Lourdes

Sous la présidence du Père Fabien PLANTIER vicaire général

Au cours de la 13^{ème} apparition, le 2 mars 1858, Marie confie à Bernadette une mission particulière « Allez dire aux prêtres que l'on bâtit ici une chapelle et que l'on y vienne en procession ».

Les sanctuaires de Lourdes déroulent cet appel de la Vierge comme thème d'année sur les années 2022, 2023 et 2024.

« Allez dire aux prêtres que l'on bâtit ici une chapelle »

Quel beau programme que le pèlerinage à Lourdes de cette année 2023 !

En 2022, nous étions invités à rencontrer nos prêtres, à leur dire qu'on les aime.

Cette année, nous recevons une double invitation : venir (ou revenir) ici, à Lourdes et pas pour y faire n'importe quoi, pour y bâtir l'Eglise !

Pour bâtir une Eglise, nous avons besoin de pierres (nous avons le rocher sur lequel nous reposer), de l'eau (nous avons la source pour rappeler notre baptême), du feu (nous avons les cierges pour porter nos prières) et d'une importante main d'œuvre (nous avons nous tous, dans la diversité de ce que nous sommes, dans la diversité de nos pratiques !).

Alors rendez-vous cet été à Massabielle pour partager ce temps d'Eglise !

Rémy DE BESSA MARTINS, Directeur des Pèlerinages de Viviers

CONDITIONS GENERALES DU PELERINAGE

L'organisation du pèlerinage est faite suivant les modalités légales et réglementaires applicables en France et notamment les articles 14 et 24 de la loi 92-645 du 13 juillet 1992, les dispositions des articles 95 à 103 du décret 94-490 du 15 juin 1994.

Sont appliquées, au moment de l'ouverture des inscriptions, les conditions sanitaires édictées par les Sanctuaires de Lourdes et la direction de l'Accueil Marie Saint Frai à savoir port du masque dans les zones indiquées.

PIQUE-NIQUE

le dimanche 9 juillet 2023 : messe à l'église de Tournon à 10h30

repas tiré des sacs à St Jean de Muzols (Le Colombier)

FICHE D'INFORMATIONS ET CONDITIONS PARTICULIERES

TRANSPORT : un parcours de ramassage sera fait en fonction du nombre de personnes et selon les lieux demandés. Attention : le nombre d'arrêts est limité pour tenir compte des temps de conduite du chauffeur.

Le lieu et l'horaire de ramassage vous seront communiqués par courrier une semaine avant le départ (ou au pique-nique).

Prévoir obligatoirement pour le voyage aller un pique-nique.

Pour le voyage retour, un repas froid vous sera fourni.

HEBERGEMENT : l'hospitalité se charge de retenir l'hôtel par l'intermédiaire de Michel ROUX-SERRET 06 81 40 07 55. Le pèlerinage est en pension complète du soir du 1^{er} jour au repas de midi du dernier jour.

ASSURANCE : la direction diocésaine des pèlerinages couvre les pèlerins en Responsabilité Civile, assistance et rapatriement. En cas d'accident, s'adresser à Rémy DE BESSA MARTINS 06 64 51 10 13.

PAIEMENT : le montant du pèlerinage doit être réglé au moment de l'inscription (frais fixes + transport + hébergement) par chèque établi à l'ordre de : **ADVI Pèlerinages**. (Les chèques vacances **dûment remplis** sont acceptés).

Le paiement est à envoyer à Chantal THERAUBE (hospitalières) ou Jean-Paul RIOU (hospitaliers).

Vous avez la possibilité de régler votre pèlerinage :

- en établissant un chèque du montant total
- en établissant deux chèques qui seront encaissés le premier au 1^{er} juin et le second au 20 juillet 2023
- en utilisant des chèques vacances (ANCV) dûment remplis.

Si vous avez un problème financier particulier, n'hésitez pas à le signaler au président.

Attention : tout dossier incomplet non accompagné du règlement total (1 ou 2 chèques ou chèques vacances) sera renvoyé. Merci de votre compréhension pour nous faciliter la gestion du pèlerinage.

DONS : vous pouvez effectuer un don pour les pèlerins accueil : chèque établi à l'ordre de Hospitalité Notre-Dame de Lourdes.

Pour les dons supérieurs à 50 €, **si vous souhaitez recevoir un reçu fiscal**, le chèque doit être établi à l'ordre de ADVI Pèlerinages (chèque différent de celui du pèlerinage).

ANNULATION DU PELERINAGE : vous pouvez annuler votre pèlerinage sans frais jusqu'à 20 jours avant le départ. Au-delà de ce délai, les frais de transport et les frais fixes seront conservés par la direction des pèlerinages sauf en cas de motifs de santé justifiés par un certificat médical.

ENFANTS (6 – 12 ans) : pour les enfants de 6 à 12 ans qui viennent avec leur parent ou grands-parents, des activités adaptées à leur âge leur seront proposées. Ils seront accompagnés pendant ces activités par Nadia ABRINES et son équipe. Pour ces enfants, joindre l'autorisation parentale et fiche de liaison sanitaire (à demander à Rémy DE BESSA MARTINS 06 64 51 10 13.).

Attention : les enfants restent sous la responsabilité de leurs parents ou grands-parents.

ADOS (12 – 17 ans) : les ados forment un groupe dirigé et animé par Louis TOUSSAINT

Pour tout renseignement et demande d'un dossier d'inscription, s'adresser au responsable : 06 43 00 28 90.

Courriel : l.toussaint@ardeche.catholique.fr.

JHO (18 – 30 ans) : à partir de 18 ans, il est possible de venir à Lourdes comme jeune hospitalier(ière) au service des pèlerins accueil (malades, âgés ou handicapés).

Marche en Ardèche les 20-21-22 juillet puis pèlerinage à Lourdes du 23 au 28 juillet 2023.

Pour tout renseignement et demande d'un dossier d'inscription, s'adresser à :

Camille VEOL 07 67 86 35 60 ou jhoviviers@yahoo.fr

Comme pour tout voyage en France, n'oubliez pas de vous munir et d'avoir avec vous : une pièce d'identité en cours de validité, votre carte vitale et éventuellement votre carte de complémentaire.

COORDONNEES DES RESPONSABLES

Directeur du pèlerinage : Rémy DE BESSA MARTINS ☎06 64 51 10 13

Président de l'Hospitalité et responsable hospitaliers :

Jean-Paul RIOU 31 Route du Vivarais 07140 Les Vans

☎ 06 71 48 54 73 - Courriel : jpriou.hospvivi@free.fr

Hospitalières : Chantal THERAUBE

1211 Chemin de Drome La Romaine 07230 Lablachère

☎ 04 75 36 62 24 - Courriel : ctheraube.hospvivi@orange.fr

Jeunes Hospitaliers : Camille VEOL

☎ 07 67 86 35 60 - Courriel : jhoviviers@yahoo.fr

Pèlerins hôtel : auprès de votre paroisse

ou : Colette MARMEY 135 Route d'Annonay 07290 St Jeure d'Ay

☎ 04 75 34 45 00 - Courriel : colette.marmey@free.fr

Pèlerins accueil : responsable : Brigitte MOULIN aidée par

Sylvie ROUX-SERRET 18 Rue du Pont Vieux 07200 Saint Privat

☎ 06 72 26 36 16 - Courriel : sylvie.rouxserret@orange.fr

Enfants : Nadia ABRINES ☎ 06 83 73 70 00

Adolescents : Louis TOUSSAINT

☎ 06 43 00 28 90 - Courriel : l.toussaint@ardeche.catholique.fr

Tous les dossiers d'inscription sont téléchargeables sur le site :
<https://ardeche.catholique.fr/hospitalite-diocesaine-notre-dame-de-lourdes/>

PROGRAMME PREVISIONNEL

Ce programme est susceptible d'être modifié en fonction des circonstances du moment.

Dimanche 23 juillet : voyage

Lundi 24 juillet :
matin : célébration d'ouverture
a-m : préparation aux gestes de Lourdes - chapelet et geste du rocher
soir : procession mariale

Mardi 25 juillet :
matin : messe concélébrée à la Grotte
a-m : geste de l'eau aux piscines - temps libre pour les pèlerins accueil

Mercredi 26 juillet :
matin : messe internationale
a-m : temps spirituel et convivial - louanges eucharistiques

Jeudi 27 juillet :
matin : chemin de croix - messe
a-m : célébration d'envoi

Vendredi 28 juillet : voyage retour

FICHE D'INSCRIPTION INDIVIDUELLE Hospitalière – Hospitalier 2023

à retourner avant le 1^{er} juin 2023 (pour les couples, faire 2 envois séparés avec chèques distincts)

**Hospitalière à : Chantal THERAUBE 1211 Chemin de Drome la Romaine 07230 Lablachère
Tél. : 04 75 36 62 24**

**Hospitalier à : Jean-Paul RIOU 31 Route du Vivarais 07140 Les Vans
Tél : 06 71 48 54 73**

(cocher les cases qui conviennent)

M. Mme Père Sœur Frère

Nom.....Prénom.....

Courriel..... Né(e) le

Adresse.....

Code Postal.....Commune.....

Téléphone fixe.....Téléphone mobile.....

Personne à prévenir en cas d'urgence : nom et n° de téléphone joignable pendant toute la durée du pèlerinage :

N° sécurité sociale (13 chiffres) :Organisme :

Contrat mutuelle complémentaire : oui non

Profession (même si retraité(e)) :

Je viens en couple : Nom.....Prénom.....

Je viens avec mes enfants : Nom.....Prénom.....

Je viens avec mes petits enfants ou autres.....

Il s'agit de mon premier pèlerinage avec le diocèse de Viviers

Je souhaite *donc* que l'hospitalité me prête une blouse (*uniquement pour les nouvelles hospitalières*)

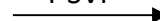
IMPERATIF à cocher : Je peux assurer **une garde de nuit à St FRAI** : OUI NON

J'autorise le diocèse de Viviers à utiliser les photos sur lesquelles j'apparaîtrais à l'occasion du pèlerinage :
 oui non (si aucune case n'est cochée, c'est « oui » qui sera retenu par défaut)

UTILISATION DES DONNEES contenues sur la présente fiche d'inscription : Suite à la mise en place des normes européennes concernant le règlement général sur la protection des données, nous vous informons que les informations que vous donnez sont utilisées pour le traitement de l'organisation du pèlerinage. Elles sont intégrées dans une base de données informatique utilisée par la direction des pèlerinages du diocèse de Viviers et l'Hospitalité diocésaine N-D de Lourdes. Elles sont conservées trois ans. Elles ne sont pas transmises à d'autres organismes ou services ni utilisées à d'autres fins.

Vous pouvez demander la suppression de vos données personnelles par courrier envoyé à l'adresse suivante : Direction des Pèlerinages Maison diocésaine Charles de Foucauld 2 Fbg Saint Vincent BP 26 07220 Viviers. Cependant dans ce cas, nous nous réservons le droit de ne pas vous inscrire au pèlerinage.

T SVP



(1) FRAIS FIXES (gestion administrative, assurances, livrets, frais des sanctuaires, ...)
 59 € Adulte 36 € de 12 à 17 ans 0 € moins de 12 ans
(2) TRANSPORT
 Je souhaite prendre le car à (cocher un arrêt) *Arrêts proposés susceptibles d'être modifiés par l'organisation :*

-
- Annonay
-
- Aubenas
-
- Bourg-Saint-Andéol
-
- Le Cheylard
-
- Lablachère
-
-
- Prends-Toi-Garde (Laurac)
-
- Privas
-
- Ruoms
-
- Saint-Paul-Le-Jeune
-
- Saint-Péray
-
-
- Le Teil
-
- Tournon
-
- Viviers
-
- Villeneuve-de-Berg
-
- Les Vans

 91 € Adulte 54 € 1^{er} enfant 15 € 2^{ème} enfant 0 € 3^{ème} enfant

(si un seul trajet, appeler le responsable pour connaître le tarif)

Je souhaite voyager avec :

 Je voyage par mes propres moyens : en voiture en train
(3) HEBERGEMENT
(5 nuitées, pension complète sauf le 1^{er} jour (repas de midi à charge du pèlerin) ; prix par personne)

 Dans tous les cas, réservation **OBLIGATOIRE** auprès de :

Michel ROUX-SERRET 06 81 40 07 55.

Pour les enfants et jeunes de moins de 18 ans accompagnés, demander les tarifs à Michel Roux-Serret.

Je désire partager ma chambre avec :

HEBERGEMENTS HOSPITALIERS(ières)	Single	Double	Triple	Dortoir
St Michel (hospitaliers uniquement) (nuitées et tickets-repas)				145 €
Ave Maria (nuitées et tickets-repas)		209 €	209 €	
Saint-Frai (pension complète)	255 €	255 €		
Louvre-Vincenette 3★ (pension complète)	318 €	229 €	205 €	
Croix des Bretons 3★ (pension complète)	420 €	280 €	268 €	
Hollande 3★ (pension complète)	337 €	237 €	237 €	
Agena 3★ (pension complète)	386 €	271 €	271 €	
Sainte-Agnès 2★ (pension complète)	319 €	254 €	244 €	
Printania 3★ (pension complète)	346 €	236 €	236 €	

 MON CHOIX (hôtel et prix) :

TOTAL à régler (1) + (2) + (3) : €

 Ordre du **1^{er} chèque : ADVI Pèlerinages**

(Voir les conditions de règlement sur la fiche d'informations jointe)

 Si vous souhaitez faire un **DON** pour l'hospitalité **AVEC** reçu fiscal (pour 50 € et plus) :

 Ordre du **2^{ème} chèque : ADVI Pèlerinages**

.....

COTISATION OBLIGATOIRE 2023 : minimum 10 € pour ceux qui ne l'ont pas encore réglée

.....

 Si vous souhaitez faire un **DON** pour l'hospitalité **SANS** reçu fiscal

.....

 Ordre du **3^{ème} chèque (cotisation + don) : Hospitalité Notre-Dame de Lourdes**
Total :
Joindre obligatoirement à cette fiche inscription :

- une photo d'identité pour les nouveaux(elles)
- une photocopie du diplôme pour les I.D.E. nouveaux(elles)

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales et particulières du pèlerinage. Je m'engage à porter le masque dans l'accueil St Frai, lors des déplacements et cérémonies.

 Envoyer cette inscription + le(s) chèque(s) à l'adresse indiquée en haut de cette fiche à :
Chantal THERAUBE pour les hospitalières ou **Jean- Paul RIOU** pour les hospitaliers

Date :

Signature OBLIGATOIRE :